

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

Arrêté du 12 mai 2021

portant nominations aux commissions techniques spécialisées des instruments de mesure

NOR : ECOI2112769A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, notamment son article 48 ;

Vu le décret n° 2020-848 du 2 juillet 2020 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'économie et des finances ;

Vu l'arrêté du 8 mars 2002 modifié relatif aux commissions techniques spécialisées des instruments de mesure,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres de la commission technique spécialisée « mesurage des masses » :

Au titre des représentants des fabricants, réparateurs ou installateurs d'instruments de mesure :

- M. Philippe GUICHET ;
- M. David LESNY ;
- M. Lionel COMBEAU ;

Au titre des représentants des organismes chargés du contrôle des instruments de mesure et des laboratoires d'essais :

- M. Alain LEROUX ;
- M. Stéphane MORGAN ;

Au titre des représentants des consommateurs ou des utilisateurs d'instruments de mesure :

- M. Frédéric CARO ;
- Mme Laure DOMENECH ;

Au titre du représentant du Comité français d'accréditation :

- Mme Magali MERCEROLLE ;

Au titre des personnalités compétentes :

- M. Florian BEAUDOUX ;
- M. Jean-François MAGANA ;
- M. Erik CHARY.

Article 2

Sont nommés membres de la commission technique spécialisée « mesurages des fluides » :

Au titre des représentants des fabricants, réparateurs ou installateurs d'instruments de mesure :

- Mme Colette DEMOULIN ;
- M. Lionel HAUDEBERT ;
- M. Philippe CLOUTIER ;

Au titre des représentants des organismes chargés du contrôle des instruments de mesure et des laboratoires d'essais :

- M. Jean-François PERNIN ;
- M. Bruno CHAUDET ;

Au titre des représentants des consommateurs ou des utilisateurs d'instruments de mesure :

- M. Frédéric VULOVIC ;
- M. Dominique BIGOT ;

Au titre du représentant du Comité français d'accréditation :

- M. Benjamin NAULOT-LEVY ;

Au titre des personnalités compétentes :

- M. Pierre OTAL ;
- M. Jean-François MAGANA ;
- M. Lionel SILVERT.

Article 3

Sont nommés membres de la commission technique spécialisée « transport, environnement » :

Au titre des représentants des fabricants, réparateurs ou installateurs d'instruments de mesure :

- M. Simon DENIS ;
- M. Thierry COTON ;
- M. Jean-Paul BALDACCI ;

Au titre des représentants des organismes chargés du contrôle des instruments de mesure et des laboratoires d'essais :

- M. Alain GUILLERM ;
- M. Laurent PINGOT ;

Au titre des représentants des consommateurs ou des utilisateurs d'instruments de mesure :

- M. Nicolas LENORMANT ;
- M. Remi COURANT ;

Au titre du représentant du Comité français d'accréditation :

- M. Benjamin NAULOT-LEVY ;

Au titre des personnalités compétentes :

- M. Dominique RODRIGUES ;
- M. Jean-François MAGANA ;
- M. Lionel SILVERT.

Article 4

Sont nommés membres de la commission technique spécialisée « mesurages divers » :

Au titre des représentants des fabricants, réparateurs ou installateurs d'instruments de mesure :

- M. Dimitri KOUBA NTANDOU ;
- M. Sébastien COTTANCIN ;
- M. Frédéric LEBLANC ;

Au titre des représentants des organismes chargés du contrôle des instruments de mesure et des laboratoires d'essais :

- Mme Séverine MAUDEMMAIN ;
- M. Jean-Guy MAS ;

Au titre des représentants des consommateurs ou des utilisateurs d'instruments de mesure :

- M. Jacques CHERON ;
- Mme Lucile BRAZZINI ;

Au titre du représentant du Comité français d'accréditation :

- Mme Magali MERCEROLLE ;

Au titre des personnalités compétentes :

- Mme Michèle DESENFANT ;
- M. Jean-François MAGANA ;
- M. Lionel SILVERT ;
- M. Erik CHARY.

Article 5

M. Jean-François SORRO est nommé Président des quatre commissions techniques spécialisées des instruments de mesure.

Article 6

Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 12 mai 2021.

Pour le ministre et par délégation :
le sous-directeur de la normalisation,
de la réglementation des produits
et de la métrologie,,
R. STEFANINI